

13 février 2023

Communiqué de presse

Université de Strasbourg

Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg, réaffirme son soutien à l'enseignante-chercheuse Pinar Selek

L'Université de Strasbourg réaffirme son soutien indéfectible à Pinar Selek, sociologue et écrivaine, à la suite de la sentence de la Cour suprême de Turquie la condamnant à la prison à perpétuité avec enfermement immédiat assorti d'un mandat d'arrêt international.

Pinar Selek a été condamnée par la justice de son pays pour avoir prétendument commis l'attentat du marché aux épices d'Istanbul en 1998. Elle a eu la chance de pouvoir fuir son pays et d'être accueillie au sein de l'Unité mixte de recherche DRES (Droit Religion Économie Société) sous double tutelle de l'Université de Strasbourg et du CNRS. Elle a ainsi pu mener ses travaux scientifiques sur les mouvements contestataires et leur répression en Turquie, et soutenir sa thèse en mars 2014. En 2017, la France lui accorda la nationalité française ; elle fut dans le même temps recrutée à l'Université de Côte d'Azur où elle exerce en tant que maîtresse de conférences.

Le parcours de Pinar Selek nous rappelle l'importance de la défense des libertés académiques dans notre pays et partout dans le monde, car elles sont les garantes d'une recherche libre et indépendante, dont ni les sujets ni les résultats ne doivent être le fait d'un dictat politique. Le 21 juin 2022, l'agence de presse publique turque a annoncé l'annulation par la Cour Suprême de Turquie du quatrième acquittement de Pinar Selek, prononcé le 19 décembre 2014 par le Tribunal criminel d'Istanbul. Auparavant, Pinar Selek avait effectivement comparu au cours de trois procédures criminelles, qui ont toutes constaté son innocence, au long des 25 années de persécution politico-judiciaire qu'elle continue à subir.

Six mois après l'annonce par voie de presse de l'annulation de l'acquittement, la décision de la Cour Suprême a été enfin notifiée aux avocats de Pinar Selek, ce 6 janvier 2023, par la Cour d'Assise d'Istanbul. Pinar Selek fait l'objet d'une mesure de mandat d'arrêt international demandant son emprisonnement immédiat. Cette décision est prise par le Tribunal Criminel d'Istanbul avant même que les juges de cette juridiction ne se soient prononcés lors d'une première audience, fixée au 31 mars 2023.

L'Université de Strasbourg, au nom de l'inconditionnalité de la liberté d'expression des chercheurs, s'est engagée depuis 10 ans auprès de Pinar Selek, en lui offrant un cadre serein et digne pour faire sa thèse. **À l'heure où Pinar Selek risque d'être définitivement condamnée, elle réitère son soutien inconditionnel et sera présente au sein de la délégation internationale qui se rendra à Istanbul le 31 mars 2023 pour manifester son soutien à Pinar Selek** et, à travers elle, à tous les chercheurs et chercheuses dont les conditions même de l'exercice serein et impartial de leur métier sont menacées.

Contact presse

Université de Strasbourg

Alexandre Tatay - Attaché de presse

+33 (0)6 80 52 01 82 / tatay@unistra.fr